

Anne Morvan : Théories de la famille et inégalité des sexes : d'une philosophie du lien social à l'émergence de la science sociale.

La législation révolutionnaire sur la famille suscite de très vives oppositions. Contre le mariage civil, fondé sur le contrat, et le divorce, apparaît un nouveau type de discours qui définit dans un même mouvement la société domestique et le système social comme un ensemble naturel et unique constitué naturellement de rapports de subordination et de hiérarchisation. On peut identifier dans ce début du XIXème siècle un nouveau type de discours sur l'inégalité des hommes et des femmes : la subordination de ces dernières ne s'explique pas tant par leur « nature » que par la nécessaire logique de l'organisation familiale.

Il s'agirait donc pour cet atelier de repérer les mutations conceptuelles qui sous-tendent les discours sur l'inégalité pour la période 1750-1850. Nous voudrions montrer que le discours sur l'inégalité des hommes et des femmes se disjoint progressivement mais radicalement de toute détermination naturelle au profit d'une logique strictement sociale. Les premières théories de la société se sont développées en défendant une conception rigide et inamovible de la famille.